

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/10/2024 - 35870 - 1991 B 00270 - 380 732 875 - A B 7 D



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072017	et clos le	30062018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SOCIETE AB7D		68 Rue Sénac de Meilhan	
SIRET	3 8 0 7 3 2 8 7 5 0 0 0 4 8	13001 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ETUDE & CONSEIL GESTION RISQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	1 874	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquièmes)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	I	Nom et adresse du conseil:	
LBAC 147 AVENUE DE LA LIBERATION 13380 PLAN DE CUQUES Tél: 04.91.05.48.03			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 28/09/2018	Lieu: MARSEILLE
		Qualité et nom du signataire: JEAN-PIERRE	
		Signature: JEAN-PIERRE	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la déduction éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072017	et clos le	30062018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:														Adresse du siège social:															
SOCIETE AB7D														68 Rue Sénac de Meilhan															
SIRET		3	8	0	7	3	2	8	7	5	0	0	0	4	8	13001 MARSEILLE													
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:															

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

[illegible]

														SIRET													
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	ETUDE & CONSEIL GESTION RISQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	1 874	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				

2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
				PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	I	Nom et adresse du conseil:	
LBAC 147 AVENUE DE LA LIBERATION 13380 PLAN DE CUQUES <i>Tél:</i> 04.91.05.48.03			<i>Tél:</i>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
<i>N° d'agrément du CGA</i>	[][][][][][]	Date: 28/09/2018 Lieu: MARSEILLE	
<i>Tél:</i>		Qualité et nom du signataire: GERANT	
		Signature DELAHAYE Jean-Pierre	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

H	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS INFORMATIO

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 68 Rue Sénac de Meilhan		13001 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 38073287500048		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 30062018	
		N-1 30062017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.....622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	40 313	(23 831)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 315	64 144	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	87 012	48 697	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 523	23 278	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		656	
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 625	1 525	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	22 148	25 459		
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	109 160	74 156		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 148	25 459	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC						
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF					
			services*	FG	8 492	FH	120 000	FI	128 492	149 000		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 492	FK	120 000	FL	128 492	149 000				
	Production stockée*					FM						
	Production immobilisée*					FN						
	Subventions d'exploitation					FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP						
	Autres produits (I) (11)					FQ	242	671				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	128 734	149 671				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS						
	Variation de stock (marchandises)*					FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 735	2 438				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	50 352	81 673				
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 431	887				
	Salaires et traitements*					FY						
	Charges sociales (10)					FZ						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	532	213				
			- dotations aux provisions			GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	28 631				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Autres charges (12)					GE		60				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	83 681	85 272				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	45 053	64 399					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM						
	Différences positives de change					GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO						
	Total des produits financiers (V)					GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR						
	Différences négatives de change					GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT						
	Total des charges financières (VI)					GU						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	45 053	64 399					

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	495	255	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	495	255	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(495)	(255)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 243		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	128 734	149 671	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	90 419	85 527	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	38 315	64 144	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CONTRAVENTION		495			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

(Ne pas reporter le montant des cofins)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D										Néant		*			
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2			KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants]			M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	750	KW		KX				
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	31 913	LC		LD	3 475			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	32 663	LO		LP	3 475			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 979	1U		1V					
TOTAL IV						LQ	1 979	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	34 642	OH		OJ	3 475				

CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				la fin de l'exercice				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			IN		CO		DØ		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO		LV		LW		IX						
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA		MB		MC								
		Sur sol d'autrui		IR			MD		ME		MF								
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG		MH		MI								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	750	MO	750					
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	35 388	MU	35 388					
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF						
	TOTAL III						IV		NG		NH	36 138	NI	36 138					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW					
		Autres participations						IO		OX		OY		OZ					
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D							
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	1 979	2G	1 979						
TOTAL IV						I3		NJ		NK	1 979	2H	1 979						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OL	38 117	OM	38 117						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	256	QE	75	QF		QG	331
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 715	QM	457	QN		QO	32 172
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	31 971	QV	532	QW		QX	32 503
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	31 971	OP	532	OQ		OR	32 503

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LBAC

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 979	UV	1 979	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	28 631		28 631						
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 180		9 180					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 111		1 111						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	40 900	VU	40 900	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B									
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6 243		6 243						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 114		2 114						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	268		268						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	13 523		13 523						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	22 148	VZ	22 148						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 8			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					
		de son conjoint					
		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités	WJ	495	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					
					- Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					
		- imposées aux taux de 0 %					
		- imposées aux taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
2A							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement *						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
					TOTAL II		
III. RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	45 053		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	39 994		
				XO			

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	5 059
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	5 059
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SOCIETE AB7D</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(23 831)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	64 144		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	40 313		Report à nouveau	ZG	40 313						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	40 313				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	3 600	320						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	15 135	5 160						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	695	29 475						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	30 922	46 719						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	50 352	81 673						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 345	676						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	86	211						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 431	887						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 698	4 000						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	3 250	6 912						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	- Régime de groupe *												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) 3	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % ou à 16,5 % (1) 5		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D										Néant ☒ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :											
Exercice ouvert le : 01/07/2017 et clos le : 30/06/2018										Durée en nombre de mois	
										1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)											
Achats										ON	
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	
IV- Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)	
										OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	
Période de référence										GY	
Date de cessation										GZ	
										HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs											
Effectif moyen du personnel * :										YP	
dont apprentis										YF	
dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.											

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 8

N° SIRET

3 8 0 7 3 2 8 7 5 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SOCIETE AB7D

ADRESSE (voie)

68 Rue Sénac de Meilhan

CODE POSTAL

13001

VILLE

MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SC

Dénomination

ALCYONE

N° SIREN (si société établie en France)

398042572

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N°

18

Voie

Rue Stanislas Torrent

Code postal

13006

Commune

MARSEILLE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2018 12	30/06/2017 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 635	692	2 943	425. 29
21810000	AAI DIVERS	750	750		
21830000	MATERIEL DE BUR. ET INFO.	35 388	31 913	3 475	10. 89
28181000	AMORTISSEMENT AAI DIVERS	331-	256-	75-	29. 30-
28183000	AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFO.	32 172-	31 715-	457-	1. 44-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 979	1 979		
27500000	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	509	509		
27510000	CAUTION GROUPE CHIMIQUE	1 470	1 470		
Total II		5 614	2 671	2 943	110. 18
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES					
41600000	CLIENTS DOUTEUX	28 631		28 631	
49100000	PROVISION P/CREANCES DOUTEUSES	28 631-		28 631-	
AUTRES CREANCES		10 291	6 195	4 096	66. 11
40100000	FOURNISSEURS	1 111		1 111	
44562000	TVA DED. SUR IMMOB.	695		695	
44566000	TVA DED. SUR BIENS ET SCES		126	126-	100. 00-
44567000	CREDIT DE TVA	8 485	6 069	2 416	39. 81
DISPONIBILITES		93 255	65 290	27 965	42. 83
51210000	CREDIT LYONNAIS	93 255	65 290	27 965	42. 83
Total III		103 546	71 485	32 061	44. 85
TOTAL GENERAL		109 160	74 156	35 004	47. 20

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2018 12	30/06/2017 12	Euros	%
CAPITAL		7 622	7 622		
10130000 CAPITAL SOCIAL		7 622	7 622		
RESERVE LEGALE		762	762		
10610000 RESERVE LEGALE		762	762		
REPORT A NOUVEAU		40 313	23 831-	64 144	269. 16
11000000 REPORT A NOUVEAU		40 313		40 313	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR			23 831-	23 831	100. 00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		38 315	64 144	25 829-	40. 27-
Total I		87 012	48 697	38 315	78. 68
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		13 523	23 278	9 755-	41. 91-
45500000 C/C DELAHAYE J.P.		13 523	23 278	9 755-	41. 91-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES			656	656-	100. 00-
40100000 FOURNISSEURS			656	656-	100. 00-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		8 625	1 525	7 100	465. 68
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES		6 243		6 243	
44566000 TVA DED. SUR BIENS ET SCES		589		589	
44571000 TVA COLLECTEE		1 525	1 525	0	0. 03
44700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES		268		268	
Total IV		22 148	25 459	3 311-	13. 01-
TOTAL GENERAL		109 160	74 156	35 004	47. 20

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	128 492	149 000	20 508-	13. 76-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	8 492	20 000	11 508-	57. 54-
70650000 PRESTATIONS EXO	120 000	129 000	9 000-	6. 98-
Chiffre d'affaires NET	128 492	149 000	20 508-	13. 76-
AUTRES PRODUITS	242	671	429-	63. 95-
75800000 PRODUITS DIV. DE GESTION	242	671	429-	63. 95-
Total des Produits d'exploitation	128 734	149 671	20 937-	13. 99-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 735	2 438	297	12. 18
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	2 735	2 438	297	12. 18
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	50 352	81 673	31 321-	38. 35-
60630000 FOURNITURES ET ENTRETIEN	1 582	5 590	4 008-	71. 70-
61100000 SOUS TRAITANCE	3 600	320	3 280	NS
61320000 LOYER	4 653	3 355	1 299	38. 71
61350000 LOCATION DE MATERIEL	9 544	833	8 711	NS
61400000 CHARGES LOCATIVES	938	972	34-	3. 52-
61510000 ENTRETIEN ET REPARATION	316	943	627-	66. 49-
61550000 ENTRETIEN ET REPARATION S/MOBI		614	614-	100. 00-
61560000 MAINTENANCE	232	199	33	16. 72
61600000 ASSURANCES	3 466	2 513	953	37. 93
61810000 ABONNEMENT	10		10	
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	94	193	99-	51. 31-
62260000 HONORAIRES	500	29 193	28 693-	98. 29-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	60	182	122-	67. 12-
62280000 DIVERS	135	99	36	36. 13
62340000 CADEAUX	1 168	459	709	154. 56
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	710	1 296	586-	45. 22-
62480000 DIVERS	30	38	8-	20. 95-
62510000 FRAIS DE DEPL.	10 351	23 682	13 331-	56. 29-
62520000 REPAS	4 975		4 975	
62570000 RECEPTION	1 437	2 706	1 269-	46. 90-
62610000 FRAIS POSTAUX	151	304	153-	50. 38-
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	3 765	3 956	191-	4. 83-
62700000 FRAIS BANCAIRES	550	853	303-	35. 50-
62800000 DIVERS		1 218	1 218-	100. 00-
62810000 COTISATIONS	2 085	2 155	70-	3. 27-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 431	887	544	61. 39
63511000 CFE	1 345	676	669	98. 96
63514000 DROITS ENREG. ET TIMBRES	86		86	
63700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES		211	211-	100. 00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	532	213	319	149. 77
68112000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMO. CO.	532	213	319	149. 77
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	28 631		28 631	
68174000 DAP DEPRECIATION CREANCES CLIE	28 631		28 631	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

S.A.R.L « AB7D »

S.A.R.L au capital de 7.622, 00 Euros
Siège Social : 68, rue SENAC DE MEILHAN 13001 MARSEILLE

REGISTRE DU COMMERCE : 380 732 875 R.C.S. Marseille

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2018**

Chère Associée

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon Rapport sur les opérations de l'exercice clos le **30 JUIN 2018** ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, je vous ai adressé avec le présent Rapport, tous les documents prescrits par la Loi, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultats
- et enfin, le texte des résolutions que je propose à votre vote

Les comptes et le bilan que je vous sou mets ont été établis par notre expert-comptable selon les règles et méthodes en vigueur

I – RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Cet exercice se traduit par:

- un **TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION de 128.734 €**, dont la quasi-totalité (120.000 €) à l'exportation.
Une diminution des produits est constatée par rapport à l'exercice précédent arrêté au 30 Juin 2017 (149.000 €)
- un **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION de : 83.681 €** alors qu' au 30 Juin 2017 ce total était de 85.272 €, soit quasiment identique.
- un **RESULTAT D'EXPLOITATION : bénéficiaire de 45.053 €** inférieur à celui de l'exercice précédent (64.399)
- un **REULTAT NET : bénéficiaire de d'un montant de : + 38.315 €**, nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (+ 64.144 €)

II – AFFECTATION DES RESULTATS

Je vous propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2018 de la façon suivante :

- - **38.315 € Euros au compte "REPORT A NOUVEAU"**

III – REMUNERATION DE LA GERANCE

Le gérant n'a perçu pour l'exercice aucune rémunération.

IV – RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE

Première résolution :

- Approbation par l'Assemblée du Rapport de Gérance
- Quitus à accorder au Gérant pour la gestion de la Société pendant l'exercice **2017/2018.**

Deuxième résolution :

- Approbation des comptes – constatation du Bénéfice
- Affectation du résultat aux comptes :
 - o **"REPORT A NOUVEAU"**

Troisième résolution :

Constatation de la non-rémunération de la Gérance

Ces résolutions correspondent à mes propositions.

J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Gérant le quitus de sa Gestion.

Fait à Marseille, le 12 Décembre 2018

en quatre exemplaires

Le gérant : Monsieur Jean-Pierre DELAHAYE

AB7D
68, rue Senac de Meilhan
13001 MARSEILLE
Port. 06 86 75 04 71
e-mail : ab7dingemerie@gmail.com

S.A.R.L « AB7D »

=====

S.A.R.L au capital de 7.622, 00 Euros
Siège Social : 68, rue SENAC DE MEILHAN 13001 MARSEILLE

REGISTRE DU COMMERCE : 380 732 875 R.C.S. Marseille

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2017/2018**

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE 12 DECEMBRE
A 17 H00**

Les associés de la **Société " AB7D "** se sont réunis audit siège social, sur convocation qui leur en a été faite par la Gérance, selon lettre remise en mains propres.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELAHAYE – Gérant et associé, demeurant 68 rue SENAC DE MEILHAN 13001 MARSEILLE

Après avoir déclaré qu' il possède personnellement:

- **CENT QUATRE VINGT DIX PARTS**
ci, **190**

Le Président constate qu'est également présents à la réunion:

- Madame Elodie MOULDI,
Demeurant 9 avenue des Iris 94100 SINT MAUR DES FOSSES
Propriétaire de :
TROIS CENT PARTS
Ci, **300**

TOTAL DES PARTS REPRESENTÉES SUR LES 500 :
CINQ CENT PARTS
Ci, **490**

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Puis, il rappelle que l'ORDRE DU JOUR de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion relatif à l'exercice clos au **30 juin 2018**.
- Présentation des Comptes, bilan, compte de résultats, examen comptable, affectation des résultats de l'exercice **2017/2018**
- Examen de la Gestion de la Société sur l'exercice **2017/2018**.
- Quitus au Gérant pour sa gestion
- Questions diverses

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation
- Un exemplaire de la feuille de présence
- Le rapport de gestion
- Le texte des résolutions proposées

Le Président donne lecture du Rapport de gestion. Cette lecture étant terminée, le Président ouvre la discussion.

Celle-ci étant close et plus personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'**ORDRE DU JOUR** :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le Rapport de Gestion, approuve celui-ci et donne quitus à la Gérance de sa gestion pour l'exercice s'étendant du :

1^{er} JUILLET 2017 au 30 JUIN 2018

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance des comptes relatifs à l'exercice du :

1^{er} JUILLET 2017 au 30 JUIN 2018

En particulier du bilan et du compte de résultats.

Elle constate que l'exercice **2017/2018** se traduit par :

- un **TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION de 128.734 €**, dont la quasi-totalité (120.000 €) à l'exportation.
Une diminution des produits est constatée par rapport à l'exercice précédent arrêté au 30 Juin 2017 (149.000 €)
- un **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION de : 83.681 €** alors qu' au 30 Juin 2017 ce total était de 85.272 €, soit quasiment identique.
- un **RESULTAT D'EXPLOITATION : bénéficiaire de 45.053 €** inférieur à celui de l'exercice précédent (64.399)
- un **REULTAT NET : bénéficiaire de d'un montant de : + 38.315 €**, nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (+ 64.144 €)

L'Assemblée décide, en conséquence, d'affecter le résultat de l'exercice **2017/2018** de la façon suivante :

- **38.315 €** Euros au compte "**REPORT A NOUVEAU**"

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale a pris connaissance du fait que le gérant n'a perçu pour l'exercice aucune rémunération.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ORDRE **DU JOUR**, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à MARSEILLE, le 12 Décembre 2018
En QUATRE EXEMPLAIRES

Le gérant : Monsieur Jean-Pierre DELAHAYE


AB7D
68, rue Serrac de Melhan
13001 MARSEILLE
Port. 06 80 25 47 71
e-mail : ab7dingenierie@gmail.com